

Compte rendu CTL du 11/09/2017

Le CTL du 5/9/2017 n'ayant pu se tenir faute de quorum, il s'est réuni en deuxième séance le 11/9/2017.

Une fois n'est pas coutume, tous les directeurs (l'AGFIP, l'AFIP, et les 4 AFIPA) étaient présents.

MME GUICHANDUT : Présidente du CTL

M CAILLE

Mme GUICHARD et Mrs MAITROT, BOULARAND et RAMBERT

Organisations syndicales :

- Pour Solidaires Finances Publiques : Mrs DAVY, FARGHEN, ROUCHETTE et FORGAS : Titulaires

M POUYDEBASQUE et Mme DUMONTET : Experts

- Pour FO DGFIP : MME DAVID-SADRAN et M SOLAS : Titulaires

- Pour la CGT Finances Publiques : M BERNARDIN : Titulaire et M HANON : Suppléant

En préambule, Solidaires Finances Publiques et FO DGFIP ont chacun lu une déclaration liminaire.

En complément à la déclaration, nous avons, une fois de plus, lourdement insisté sur les conséquences des suppressions et les conditions de travail qui sont de plus en plus difficiles, ainsi que «l'ambiance» hyper dégradée de certains services. La CGT, devant la pauvreté des documents de travail fournis et l'absence de documents complémentaires a lu une simple déclaration et décidé de quitter la séance.

I Procès-verbal de la séance du 03/04/2017

Le PV a été approuvé à l'unanimité, aucune observation particulière n'ayant été formulée.

II Projets de restructuration du réseau de la DDFIP en 2018

En amont des débats, nous avons une nouvelle fois signalé la pauvreté des documents de travail et l'absence totale du volet emploi concernant ces restructurations.

La direction a indiqué que sa volonté était de traiter les emplois concernant les restructurations dans le volet global du prochain CTL emplois. Leur argument fut de dire que, nous citons, «Ne connaissant pas encore la FACTURE (sic!) concernant les emplois en Charente, il leur paraissait difficile d'aborder ce sujet lors de ce CTL»

Facture... Un terme bien curieux et inapproprié pour désigner des agents, et a fortiori des êtres humains, craignant pour leur avenir professionnel et leurs conditions de travail...

Ainsi, seuls les volets «organisationnels» ont été abordés ou plutôt survolés.

Il a été décidé à l'unanimité que les votes concernant ce point seraient effectués de façon globale.

1° Fermeture de la trésorerie de Ruelle au 01/01/2018

Les arguments avancés par la direction sont les mêmes que ceux présentés l'année dernière.

Pour la direction, l'effectif très réduit pose de très nombreux problèmes notamment en matière de continuité de service en cas d'absence imprévue et en matière de sécurité.

De plus le maire de Ruelle, cette année, n'a pas fait de démarche d'opposition à la fermeture de la trésorerie... La politique n'est malheureusement jamais très loin, même en matière de service public...

Il a été toute de même présenté un calendrier succinct des travaux : fin septembre : réunion préparatoire. Réunion plus complète probablement fin novembre début décembre.

Rien sur les emplois.

Nous avons tenu à rappeler :

- Que sur les 3 postes (1 A comptable et 2 B) le poste comptable disparaît et seuls les 2 postes B devraient être redéployés.
- Que l'année précédente, il était prévu de transférer un poste B à la TAMA et un poste B au SIP Angoulême Ville. Cette année, y-aura-t-il 1-1 (TAMA - SIP Ang Ville) 2-0, 0-2 ou pire encore 0-0 ??? Silence.....

2° Fusion des SIP Angoulême Ville et Angoulême extérieur au 1/1/2018

Un groupe de travail d'une dizaine de personnes représentant les 2 SIP, les différents métiers et les différents grades, sera mis en place prochainement... Un peu plus de précision ne paraîtrait pas superflu...

Il est envisagé de faire une cellule recouvrement unique (on peut dire certain), un seul secteur d'assiette et une cellule CSP de 2 personnes. Mais tout cela sera à discuter dans le groupe de travail.

Chaque «ancien» SIP restant pour l'instant installé à son étage, sauf la cellule recouvrement qui sera réunie au 1^{er} étage (voir l'ébauche de plan).

L'objectif est une réunification physique avant l'été 2018, la décision sera prise en fonction des discussions en groupe de travail et des contraintes calendaires des impôts des particuliers.

Pour nous, les volets organisationnels et emplois paraissent bien légers voire inexistantes au vu de la complexité et de la taille de cette fusion. La direction nous ayant informé dès janvier 2017 de ce projet, nous sommes particulièrement surpris que si peu de choses aient été préparées et anticipées.

La aussi nous avons tenu à rappeler :

- S'agissant des emplois il n'y a qu'une certitude un des 2 comptables disparaît. Concernant les autres emplois (1IDIV adjoint, les 2 postes A, les postes B et C), grand silence....

3° transfert de la gestion de l'hôpital de La Rochefoucauld

Là encore, très peu de choses à «se mettre sous la dent»...

Si ce n'est que cela permettra à la direction de l'hôpital (La Rochefoucauld dépend de Girac) de n'avoir qu'un seul interlocuteur au lieu de 2.

Pour les charges de travail, cela représente plus d'un agent à temps plein. Alors, transfert d'un emploi ou pas... comme pour les autres points précédents silence....

Seule la mise en place d'un GT organisationnel est prévue...

4° fermeture de la trésorerie OPH

Fermeture malheureusement inéluctable, LOGELIA ayant décidé de passer en comptabilité privée.

Là aussi, impossible d'aborder le volet emplois. Pourtant il y a une certitude, la mission disparaissant il y a 7 emplois en jeu (1IDIV, 1 A, 3 B et 2 C) sans oublier que 3 autres postes B ont disparus dès 2017.

Résultat : Peu ou pas de choses à discuter...

5° vote :

Seuls les 3 premiers points étaient soumis pour avis.

En raison des arguments évoqués (absence de documents, volets emplois non abordés, volets organisationnels survolés), les OS présentes ont voté unanimement contre.

III Recrutement de 3 volontaires services civique

La sélection aura lieu le 15/09.

Au jour de ce CTL, 6 candidatures, reçues en intégralité par la direction.

Aucune candidature ne se détache du lot et à l'inverse aucune n'est réthibitoire.

IV Questions diverses

– Une nouvelle fois, nous avons souligné l’inutilité de la suppression de la RAN de Barbezieux.
En effet, suite aux mouvements de mutation, la situation ne présente plus de difficultés.

La direction affirme que la situation est trop fragile pour revenir en arrière et maintient sa proposition.

– Une demande pour le mouvement spécifique de contrôleur a été proposé pour Ruffec (1 poste au SIP/SIE et 1 poste à la trésorerie municipale de Ruffec).
A ce jour, pas de réponse de la DG.

Le nombre de candidatures déposées pour les listes d’aptitude est stable par rapport à l’année dernière.

Fin de séance à 17 h.